

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1657

concernant la nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'octroi d'un bail emphytéotique (résolution 101-CA-1627) afin de permettre la construction de la garderie Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits;

ATTENDU la résolution 89-0009-AG du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits réservant un siège d'administrateur sur la composition de leur conseil d'administration;

ATTENDU la résolution 359-CX-1576 nommant madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme représentante pour un mandat de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2012;

ATTENDU l'intérêt manifesté par madame Sophie Ouellet à l'effet de représenter l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits pour un 3^e mandat de 2 ans;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme notre représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits pour un 3^e mandat de 2 ans, soit du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1658

concernant les amendements au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais;

ATTENDU que les négociations concernant le renouvellement de l'entente avec COPIBEC, qui s'effectuaient auparavant par l'intermédiaire de la CREPUQ, ont été faites depuis la disparition de la CREPUQ, par l'Université du Québec, au nom des constituantes qui avaient donné un mandat en ce sens, dont l'UQO;

ATTENDU la résolution 375-CA-5685 entérinant l'adhésion à la Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires avec COPIBEC pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2017;

ATTENDU que la nouvelle Convention entraîne une diminution du coût des redevances, à l'avantage des utilisateurs;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER ledit règlement de la façon suivante et voir à son application dès le trimestre d'automne 2014 :

4.28 e) Frais pour droits d'auteur

« Afin d'honorer l'entente intervenue entre la CREPUQ, COPIBEC et les universités québécoises concernant le paiement de redevances pour droits d'auteur, des frais de 0,73 \$/crédit pour tous les étudiants. »

Par

« Afin d'honorer l'entente intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et COPIBEC concernant le paiement de redevances pour droits d'auteur, des frais de 0,53 \$/crédit pour tous les étudiants. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1659

concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2014-2015

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais est membre du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) depuis sa création en 1998;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais doit se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète;

ATTENDU la recommandation favorable du Sous-comité sur les assurances au Comité des affaires administratives et financières visant l'acceptation des conditions de renouvellement du PARUQ pour le terme 2014-2015;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement du PARUQ pour le terme 2014-2015 au montant de 145 782 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1660

concernant l'engagement d'une ou d'un secrétaire au Secrétariat général à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire au Secrétariat général à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Audrey Bougie, à titre de secrétaire au Secrétariat général à Gatineau, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Audrey Bougie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1661

concernant l'engagement d'une ou d'un commis – comptes à payer au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de commis - comptes à payer au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Marie-Pierre Sauvé, à titre de commis - comptes à payer au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Marie-Pierre Sauvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1662

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration - approvisionnement au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de technicienne ou technicien en administration - approvisionnement au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Assane Ndiaye, à titre de technicien en administration - approvisionnement au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Assane Ndiaye.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1663

concernant l'engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de coordonnatrice ou coordonnateur à la gestion financière au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Dominique Gravel, à titre de coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Dominique Gravel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1664

concernant l'engagement d'une agente ou d'un agent de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste d'agente ou d'agent de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Katleen Hodgson, à titre d'agente de stage au Module des sciences de la santé au campus Saint-Jérôme, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Katleen Hodgson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1665

concernant l'engagement d'une ou d'un spécialiste en éducation – orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de spécialiste en éducation - orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Mireille Dubois, à titre de spécialiste en éducation - orthopédagogue à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et ce, à compter du 17 juin 2014;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Mireille Dubois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 374-CX-1666

concernant les nouvelles conventions relatives à l'adhésion de l'Université à la société de valorisation Gestion Valéo

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-quatorzième réunion tenue le lundi 16 juin 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que Gestion Valéo offre des services appréciés de soutien au transfert technologique et de gestion de la propriété intellectuelle à l'UQO depuis 2008;

ATTENDU que des nouvelles conventions sont requises avec la fusion des services de Gestion Valéo et de MSBI Valorisation;

ATTENDU les cinq projets de convention;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les cinq nouvelles conventions relatives à l'adhésion de l'UQO à Gestion Valéo;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'UQO, les cinq nouvelles conventions;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'UQO, tout addendum établi dans le cadre de ces conventions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Jean Vaillancourt,
Secrétaire général par intérim